

Des conditions de vente identiques sur tous les points de vente

Tarifs

Les tarifs des "Balades Nature Commentées" publiés dans la brochure sont valables pour la période de validité de la brochure.

Ils sont indiqués en euros et définis par personne.

Le tarif adulte s'applique à partir de 12 ans (sauf mention contraire dans le descriptif des balades).

Une tarification avantageuse est proposée pour les enfants pour les balades "**Découverte**" :

- La gratuité est accordée aux enfants de moins de 8 ans accompagnés d'un adulte payant (sauf mention contraire dans le descriptif des balades).
- Pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, le tarif applicable est fixé à 50% du tarif adulte (sauf mention contraire dans le descriptif des balades).

Groupes

Les "Balades Nature Commentées" sont destinées à une clientèle individuelle.

Sachez que les prestataires qui proposent des BNC travaillent toute l'année.

Si vous êtes un groupe constitué, n'hésitez pas à la préciser aux points "Information/Réservation", qui prendront contact avec les prestataires et vous proposeront des dates sur mesure.

Billetterie

Lors de la réservation, un billet sera remis au client accompagné d'un plan d'accès au point de rendez-vous.

Ce billet devra impérativement être présenté au guide sur le point de rendez-vous.

Litiges ou réclamations

Chaque vendeur est responsable de la gestion des litiges et réclamations concernant les balades vendues sur ses différents points de vente. Pour être recevables, les réclamations devront être transmises au vendeur par courrier dans un délai maximum de 20 jours après la balade.

Horaires

La balade est convenue pour un jour et un horaire spécifique.

Conditions d'annulation et de remboursement

- Annulation du fait du client :

Aucun report ou remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure (accident grave / maladie) avec obligation de fournir un certificat médical.

- Annulation du fait du vendeur :

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, le vendeur peut être amené à annuler une balade.

Dans ce cas, le remboursement des sommes correspondantes versées, à l'exclusion de tous dommages et intérêts, dégage le vendeur de toute responsabilité lorsque l'annulation est imposée :

- par l'insuffisance du nombre de participants,
- par des circonstances de force majeure pour la sécurité des participants (conditions météorologiques, risque d'incendie, fermeture des massifs...).

Interruption de la balade

Le tarif est établi forfaitairement. Aucun remboursement ne peut être exigé par le client s'il doit l'interrompre, quelle qu'en soit la raison.

Parking

Certains sites/points de départ disposent de parkings payants.

Le paiement incombe au client.

Acceptation des conditions de vente et de réservation

La réservation pour l'une des balades implique une acceptation totale et sans réserve par le client des présentes conditions.